

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 7 janvier 2005
(convocation du 28 décembre 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Sept Janvier Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de M. Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANDEL Jean-Didier à M. BANAYAN Alexis
M. BOBET Patrick à M. SEUROT Bernard (à partir de 10 H 30)
M. BOCCIO Claude à Mme. PUJO Colette
Mme. BRUNET Françoise à Mme. JORDA-DEDIEU Carole
Mme. CASTANET Anne à Mme. DARCHE Michelle
M. CASTEL Lucien à M. BELLOC Alain (jusqu'à 10 H 20)
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André
M. CAZABONNE Didier à M. GELLE Thierry
M. CHAUSSET Gérard à Mme. CURVALE Laure
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. DOUGADOS Daniel à M. BRANA Pierre

M. DUCASSOU Dominique à Mme DESSERTINE Laurence (jusqu'à 10H25)
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Patrick (jusqu'à 10 H 35)
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle
M. JUNCA Bernard à Mme CARLE DE LA FAILLE M.Claude (à partir de 10H30)
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. SOUBIRAN Claude à Mme. CAZALET Anne-Marie
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. VALADE Jacques à M. CAZABONNE Alain
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Décision Modificative n°12 - Budget Principal et Budgets Annexes - Adoption

Monsieur HOUDEBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice en cours, il s'avère nécessaire de procéder à des virements de crédits et des inscriptions nouvelles.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, en application des dispositions de l'article L 2312.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'une part, et de la délibération 2001/1006 du 9 novembre 2001, d'autre part, adopter par nature avec présentation fonctionnelle et par chapitre la présente décision modificative qui retrace les opérations ci-après et qui s'élève en dépenses à 2.141.818,81 € et en recettes à 4.268.818,81 €.

Au budget annexe "Transports", l'excédent (2.130.000 €) sera affecté l'an prochain au budget supplémentaire, soit pour atténuer les besoins d'emprunts afférents au travaux du Tramway, soit pour relever le crédit des dépenses si cela s'avérait nécessaire.

Au budget annexe "Service Extérieur des Pompes Funèbres", 3.000 € en recettes d'investissement sont couverts par l'excédent non utilisé dégagé au budget supplémentaire 2004.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTÉES PAR :

Voix pour

Voix contre

Abstentions

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 7 janvier 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
11 JANVIER 2005**

M. HENRI HOUDEBERT

